

**Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires**

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
<b>Septembre 2024 provisoire</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>56</b>	<b>18</b>
Septembre 2023 définitif	39	1	55	10
Variation	8	0	1	8
Evolution 2024/2023	21%	0%	2%	80%

Le mois de septembre 2024 présente un bilan de 1 tué, en stabilité par rapport à septembre 2023 (1 tué), les accidents et les blessés sont en hausse et notamment les blessés hospitalisés

Bilan 9 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
<b>9 mois 2024 provisoire</b>	<b>430</b>	<b>15</b>	<b>569</b>	<b>173</b>
9 mois 2023 définitif	409	20	550	142
Variation	21	-5	19	31
Evolution 2024/2023	5%	-25%	3%	22%

Le cumul de janvier à septembre 2024 montre une baisse de la mortalité routière mais une hausse des accidents et des blessés et notamment les blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
<b>Année 2024</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
Année 2023	8	1	0	5	0	6	0	20

Le cumul de septembre 2024 montre une baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2023 (- 5 tués), le bilan 2024 au 30 septembre est marqué par une dégradation de la situation des 2RM (+ 6 tués, soit plus du double) et par le jeune âge des victimes (moyenne d'âge des tués = 34,6 ans). **Les 2RM représentent 80% des tués en 2024 (25% en 2023)**

## Sécurité routière :

Le chiffre du mois : **1 tué motard** en septembre 2024

**Le casque** : Le port du casque correctement attaché est obligatoire pour tout conducteur ou passager d'un deux-roues motorisé (art. R431-1 du code de la route).

En effet, les traumatismes crâniens sont la cause principale de handicaps lourds et de décès parmi les motocyclistes.

Sanctions : Le non-port du casque est sanctionné d'une amende de quatrième classe et du retrait de 3 points sur le permis de conduire.

**De 2019 à 2023 en Martinique, les tués 2RM représentent 46% des tués (63 tués sur 136 tués), 1 tué sur 2 n'avait pas le casque**

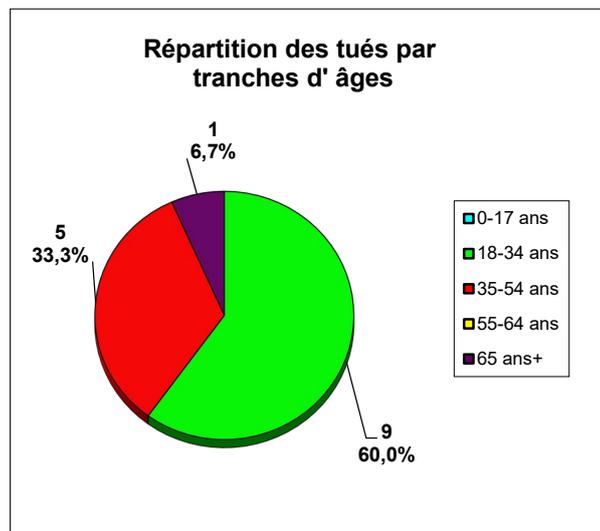
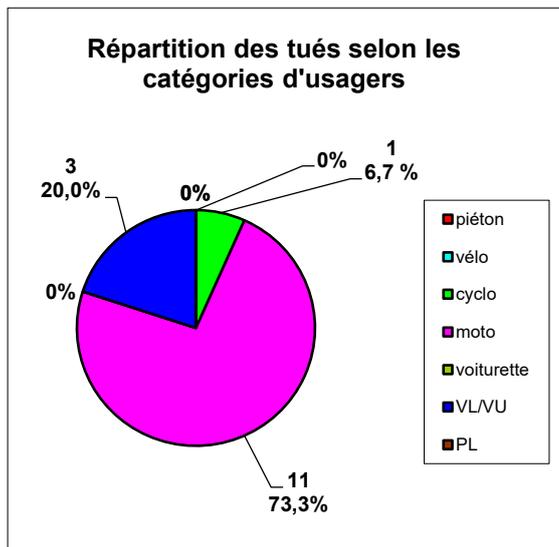
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



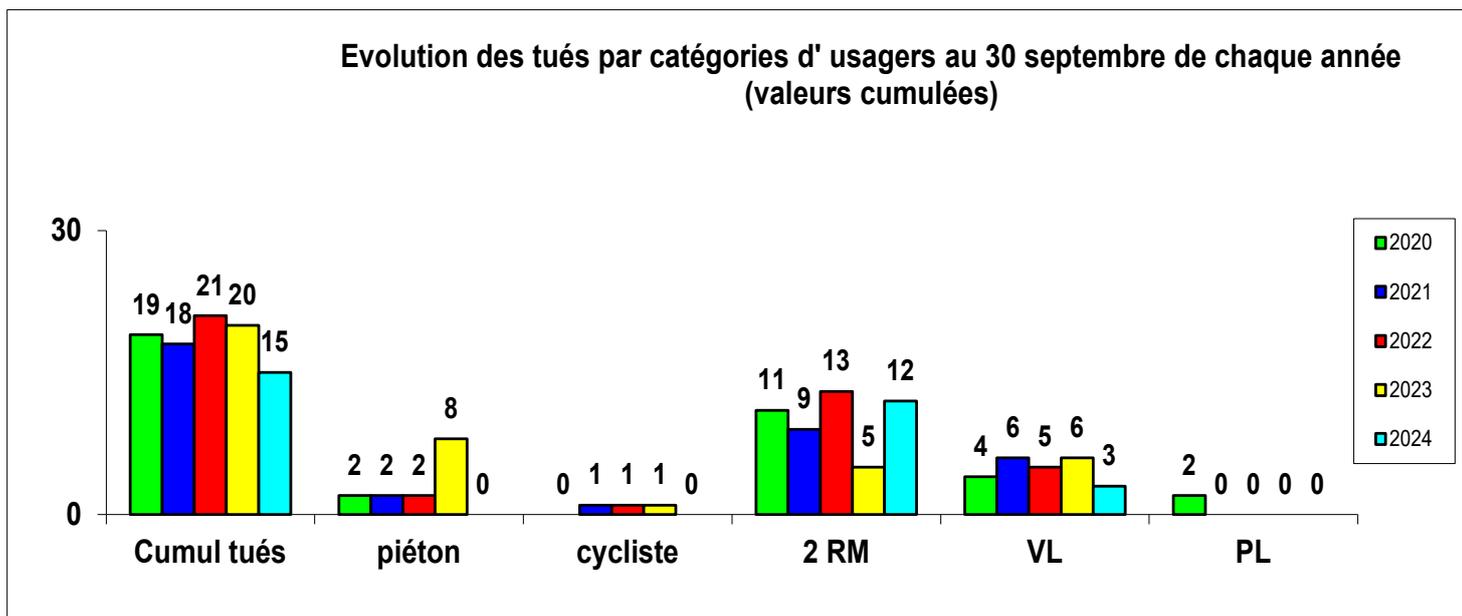
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2024) par tranches d'âge et par catégories d'usagers :



80% des tués sont des usagers vulnérables (\*)

87% des tués sont des hommes, 53% des tués ont 30 ans ou moins, 87% des tués ont 40 ans ou moins, la moyenne d'âge des tués en 2024 est de 34,6 ans pour 15 tués (contre 49,0 ans en 2023 pour 20 tués)

(\*) : piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 30 septembre 2024 (15 tués) est en baisse par rapport à 2023 (20 tués) et par rapport à la moyenne des 4 dernières années (20 tués) et constitue le meilleur bilan sur 5 années.

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :  
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;  
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;  
 implique au moins un véhicule

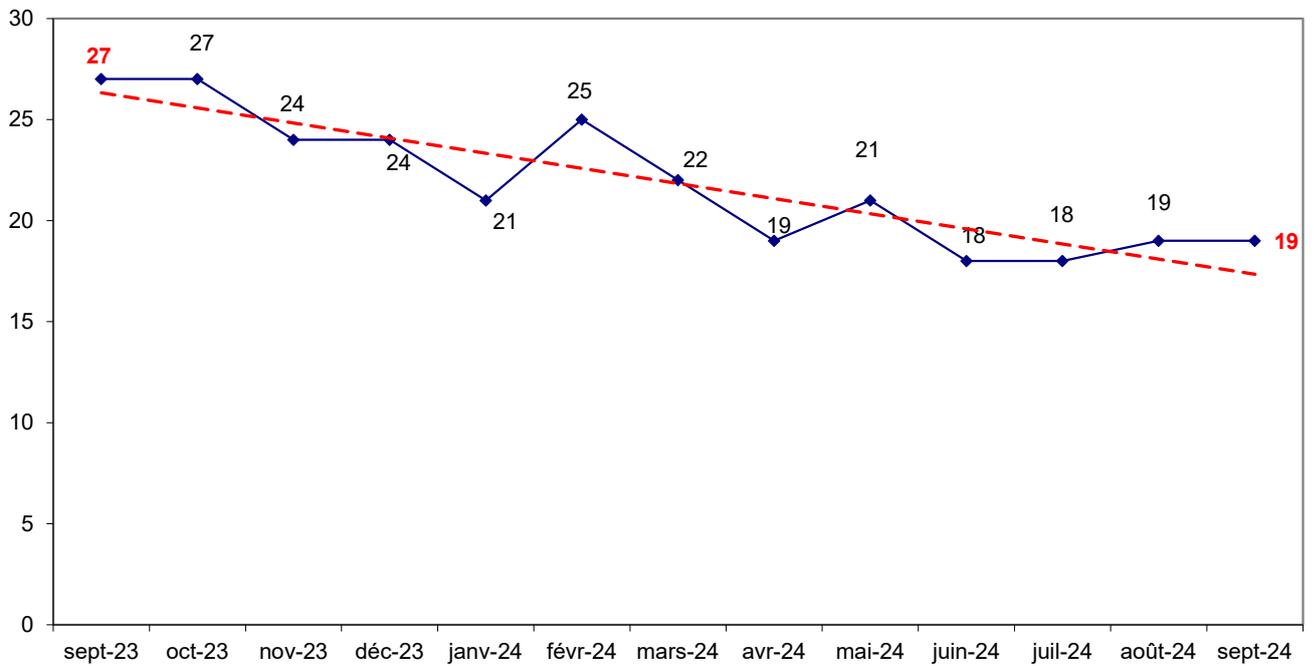
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

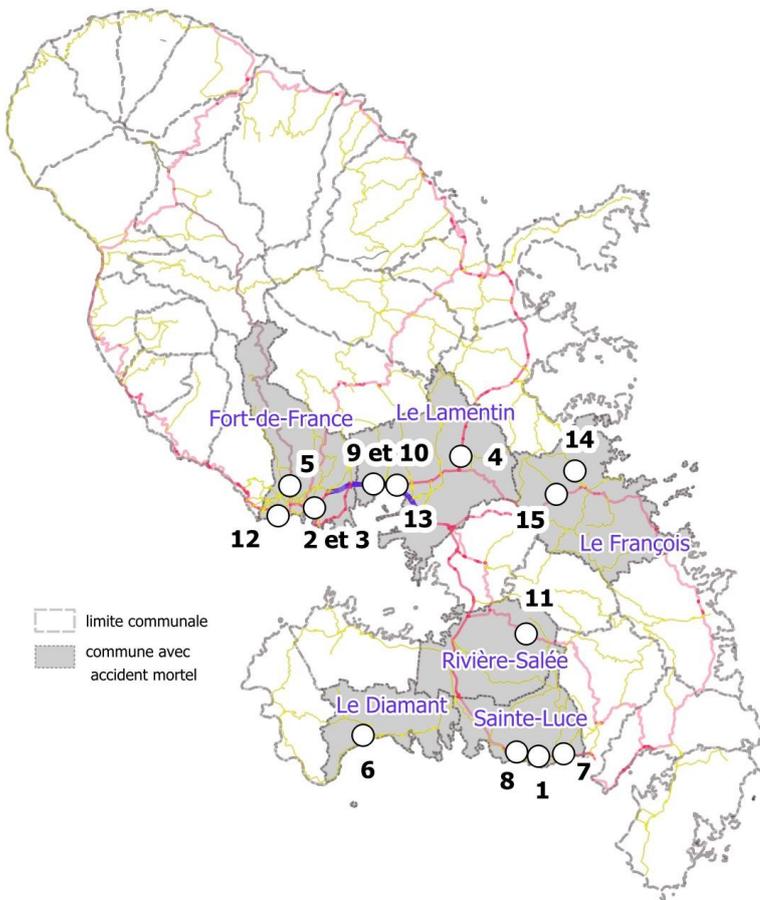
2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

**Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)**



La tendance est baissière sur 12 mois

**Carte des tués au 30 septembre 2024 :**



Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Saint Luce	VL	F	28
2	Fort de France	moto	H	27
3	Fort de France	moto	H	21
4	Le Lamentin	moto	H	35
5	Fort de France	moto	H	26
6	Le Diamant	moto	H	28
7	Sainte Luce	VL	H	35
8	Sainte Luce	moto	F	50
9	Le Lamentin	moto	H	22
10	Le Lamentin	moto	H	37
11	Rivière-Salée	moto	H	26
12	Fort de France	VL	H	84
13	Le Lamentin	cyclo	H	38
14	Le François	moto	H	32
15	Le François	moto	H	30

80% des tués sont des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, 2RM), les piétons représentent 0% des tués en 2024 contre 40% en 2023, les 2RM représentent 80% des tués en 2024 contre 25% en 2023